

CABINET
DU
Secrétaire Général
DE L'AIN

Bourg, le

28 Juillet 1903.

Monsieur et Illustre Maître,

Voulez-vous me permettre
de me rappeler à votre bienveillant
souvenir et de vous prier de vouloir
bien m'accorder l'autorisation
de traduire en partie ou en
totalité votre superbe et
récente production Mariecke?

Cette traduction est
destinée à paraître uniquement
dans la Nouvelle Revue qui
se publie à Paris, à laquelle
j'ai déjà envoyé un article
sur vos œuvres.

J. ou

J'ose espérer que vous
voudrez bien m'honorer de
votre réponse et vous prie
d'agréer l'hommage de
mon admiration et de mon
respectueux dévouement.

J. Quilbra
